



DES VINS PORTEURS DE LA MARQUE VENDÔME ! Des cuvées 100 % Pineau d'Aunis

Vendôme du nom de la ville au cœur du territoire de l'AOP Coteaux du Vendômois : la ville de Vendôme a en effet créé la marque éponyme en 2016 pour promouvoir les produits élaborés dans sa région. Une marque étendue à l'AOP à forte typicité Coteaux du Vendômois pour des vins issus du cépage unique Pineau d'Aunis : cinq cuvées ont ainsi été labellisées suite à une dégustation en novembre et sont porteuses du macaron "Vendôme, Pineau d'Aunis". Des vins ambassadeurs signés par la Cave du Vendômois,



les Domaines Patrice Colin, La Berthelotière (Charles et Florent Jumert) et Four à Chauz (Dominique Norguet). C'est la reconnaissance d'un cépage identitaire fort, vigoureux et capricieux, "*Le Pineau d'Aunis a toujours été le cépage authentique de la région, le représentant de son terroir*" explique Patrice Colin.

Cette « carte de visite » va dans le sens de la démarche des vignerons déterminés à obtenir le changement de nom de leur appellation – en cours auprès de l'INAO – pour le nom de "Vendôme".

Au printemps quelques cuvées de rosé, les Gris, seront sélectionnées.



Cépage de cuve noir de la vallée de la Loire, planté en 1920 dans les Coteaux du Vendômois, le Pineau d'Aunis doit son nom à un lieu-dit "Aunis" à Dampierre, près de Saumur : les moines d'un prieuré y cultivaient la vigne au Moyen Âge. On le trouve sous des noms divers, Chenin noir dans la vallée de la Loire et en Californie, Pinot d'Aunis, plant d'Aunis, Pineau rouge dans le Maine-et-Loire, plan de Mayet dans la Sarthe, Gros Véronais en Loir-et-Cher.

Il représente 140 hectares en production sur l'aire géographique de l'AOP Coteaux du Vendômois, dont le terroir majoritairement composé de sols argileux (12 à 14 % d'argile) riches en silex (notamment des petits silex roses) avec des affleurements calcaires par endroits lui convient parfaitement.

Pour en savoir plus sur l'appellation :

L'AOP Coteaux du Vendômois s'étend sur 28 communes dans le pays des boucles du Loir, entre Vendôme et Montoire. A moins de 200 km au sud-ouest de Paris (ce qui le met à 41 mn de la capitale par TGV !) et tout près de Vendôme, ville dont le patrimoine architectural et le passé historique méritent le détour, la vallée du Loir abrite des vignes permettant de produire des vins au goût unique qui doivent leur particularité et leur typicité à un cépage purement local : le Pineau d'Aunis.

- 350 hectares de vignes
- 125 hectares sont revendiqués en AOP en 2017
- 12 vignerons en caves particulières et 10 sont regroupés au sein de la cave coopérative créée en 1929
- en année pleine, 6 000 hectolitres d'AOP Coteaux du Vendômois dont 2 000 hectolitres de rouge, 2 500 hectolitres de gris et 900 hectolitres de blanc.

[cliquez ici](#) pour le dossier de présentation

SYNDICAT DES COTEAUX DU VENDÔMOIS – Présidente Ariane Lesné

Observatoire des Vins – BP 202 – Route de la Gare – 41100 Thoré la Rochette
+33 (0)2 54 72 75 37 / + 33 (0)6 80 72 83 96 – syndicatsaoc@wanadoo.fr